

# le mag' 2021

**BULLETIN  
MUNICIPAL**



Photo : A.BIARD

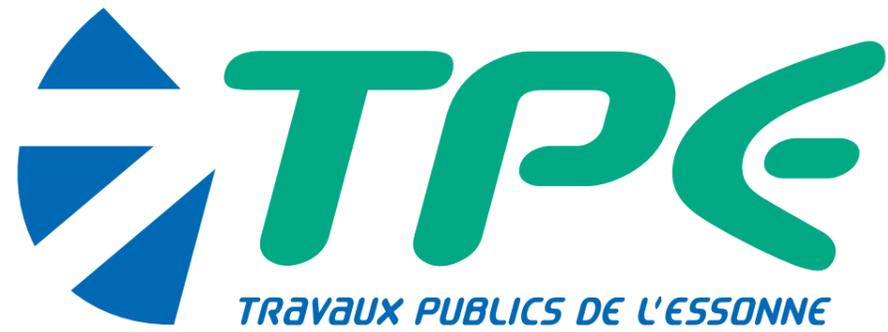


République Française

**MAIRIE D'ANGERVILLIERS**

Rue du Château - 91470 Angervilliers - 01 64 59 02 06

[ville-angervilliers.fr](http://ville-angervilliers.fr)



## Assainissement Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 MARCOUSSIS • Tél. : 01 69 01 10 44 • Fax : 01 69 80 71 31 • E-mail : [p.boroni@tpessonne.fr](mailto:p.boroni@tpessonne.fr)



Une période d'accalmie qui a permis d'enlever le masque, quel bonheur !

*Chères Angervilleroises, Chers Angervillerois,*

*J'espérais, tout comme vous que 2021 nous épargne une reprise de l'épidémie, et nous accorde plutôt une reprise de la vie partagée.*

*Jusqu'à cet été, nous y avons cru et la rentrée de septembre nous a clairement alerté que nous devons poursuivre notre travail de résilience et de bienveillance collective et individuelle.*

*À nouveau, l'engagement de nos enseignants, de nos agents, de nos commerçants, de nos associations et leurs bénévoles, prouve que tous ensemble nous sommes plus forts pour tout affronter. Même si nous ne sommes pas encore sortis de la crise, nous sortirons tous grandis et solidaires pour l'avenir de notre commune et la réussite en sera d'autant plus retentissante.*

*Nous avons réussi à maintenir des événements que nous sommes fiers de vous retracer dans ce numéro du Mag.*

*Je remercie sincèrement le personnel et les élus qui comme moi remplaçons à la cantine et en garderie afin d'assurer le service.*

*Le contexte sanitaire ne me permet pas d'organiser la traditionnelle cérémonie pour vous souhaiter la nouvelle année et mettre à l'honneur plusieurs personnes qui le méritent. Nous programmerons une cérémonie avant l'été en fonction de la situation sanitaire.*

*Je vous adresse mes vœux les plus sincères pour vous et ceux qui vous sont chers.*

*Prenez bien soin de vous, très belle année !*

*Bien fidèlement à vous.*

Dany BOYER, Maire d'Angervilliers



**VENTE**



**LOCATION**

- + Transport du matériel sur vos chantiers
- + Location avec chauffeur qualifié



**ROBOT**



**ROBOT**

- + Pose et installation de robots
- + Entretien



**CROSNIER**

**SAV**

- + Des professionnels s'occupent de vos machines électriques sur batterie et thermique

[www.ville-angervilliers.fr](http://www.ville-angervilliers.fr)  
01 64 59 02 06  
[contact@ville-angervilliers.fr](mailto:contact@ville-angervilliers.fr)  
**ASTREINTE ELUS : 06 45 79 24 35**  
ISSN 2490-516X

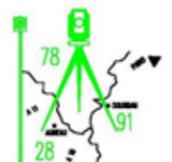


Photos, crédit réservés à la Mairie d'Angervilliers  
Réalisation technique : Service communication  
Commission Information & Communication :  
Dany BOYER, Céline GIRARD MINDEAU, Sabrina LUCAS,  
Bénédicte LE BRIS, Corentin PONTET, Elody POUCHET,  
Olivier THEROND



**cabinet · blondeau**  
**g é o m è t r e s · e x p e r t s**

1 rue de la Gaudrée – 91410 DOURDAN  
Tél : 01 64 59 77 45 - [contact91@blondeau-geometre.fr](mailto:contact91@blondeau-geometre.fr)



**MUNICIPALITÉ**

|   |       |
|---|-------|
| Rétrospective des événements de l'année ..... | 5-8   |
| Résultats des élections.....                  | 9     |
| Budget communal .....                         | 10-11 |
| CCPL.....                                     | 34-35 |

**TRAVAUX**

|   |       |
|---|-------|
| Aménagement de l'entrée du village..... | 12-13 |
| La fin d'une époque.....                | 14-15 |

**ÉDUCATION**

|                        |       |
|------------------------|-------|
| Retour en images ..... | 16-17 |
|------------------------|-------|

**COHÉSION SOCIALE**

|   |    |
|---|----|
| Atelier numérique.....  | 18 |
| Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes..... | 19 |
| Retour en images .....  | 20 |
| Les chats d'Angervilliers.....  | 21 |

**ENVIRONNEMENT**

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Nettoyons les déchets ..... | 22-23 |
|-----------------------------|-------|

**CULTURE**

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Spectacle «Les Âmes bien nées» ..... | 24 |
| La journée du Patrimoine.....        | 26 |
| La Bibliothèque.....                 | 27 |

**ASSOCIATIONS**

|                               |         |
|-------------------------------|---------|
| Associations du village ..... | 28 à 33 |
|-------------------------------|---------|

**ÉTAT CIVIL**

|                  |    |
|------------------|----|
| Naissances ..... | 36 |
| Mariages .....   | 36 |
| Décès .....      | 37 |

**VIE PRATIQUE**

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| Numéros utiles .....             | 38 |
| Nos commerces .....              | 39 |
| Les professionnels de santé..... | 39 |

**RÉTROSPECTIVE DES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE****Janvier**

Madame Le Maire et son conseil municipal n'ont pu vous présenter leurs vœux lors de cette traditionnelle cérémonie, au vu du contexte sanitaire.

De ce fait, la remise des médailles du travail aux récipiendaires ne s'est pas tenue.

En revanche, il a été organisé une cérémonie minimaliste en l'honneur de nos jeunes majeurs de l'année 2020, en ce début de mois.

**Avril**

Lors du conseil municipal du 8 avril, Arnaud Roulot a été élu 4<sup>ème</sup> adjoint et a pris ses fonctions avec fierté.

## RÉTROSPECTIVE DES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE



**Commémoration du 8 mai**

**Le devoir de mémoire est indispensable et une marque de respect indélébile et essentielle. C'est pour cela que la municipalité désormais célèbre également le 8 mai.**

**Malgré les contraintes sanitaires persistantes, une cérémonie officielle s'est tenue au cimetière communal.**

*Nous adressons nos remerciements le plus chaleureux aux portes drapeaux, à l'association des anciens combattants, aux jeunes sapeurs pompiers volontaires et à notre jeune porte drapeau, ainsi qu'à vous tous qui étiez présents.*



**Commémoration du 11 novembre**

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

### Résultats finaux départementales - canton Dourdan

| Binômes de candidats                 | Nuances | Voix   | % Exprimés | Élus |
|--------------------------------------|---------|--------|------------|------|
| Dany BOYER<br>Paolo DE CARVALHO      | BC-DVC  | 10 352 | 64,65      | Oui  |
| Olivier BOUTON<br>Claire SERRE-COMBE | BC-SOC  | 5 660  | 35,35      | Non  |

|             | Nombre | % Inscrits | % Votants |
|-------------|--------|------------|-----------|
| Inscrits    | 47 602 |            |           |
| Abstentions | 30 293 | 63,64      |           |
| Votants     | 17 309 | 36,36      |           |
| Blancs      | 903    | 1,90       | 5,22      |
| Nuls        | 394    | 0,83       | 2,28      |
| Exprimés    | 16 012 | 33,64      | 92,51     |

### Résultats finaux régionales - Île-de-France

| Liste conduite par   | Nuance | Voix    | % Inscrits | % Exprimés |
|----------------------|--------|---------|------------|------------|
| Valérie PÉCRESSE     | LUD    | 109 824 | 13,80      | 43,69      |
| Julien BAYOU         | LECO   | 83 094  | 10,44      | 33,06      |
| Jordan BARDELLA      | LRN    | 34 712  | 4,36       | 13,81      |
| Laurent SAINT-MARTIN | LUC    | 23 724  | 2,98       | 9,44       |

|             | Nombre  | % Inscrits | % Votants |
|-------------|---------|------------|-----------|
| Inscrits    | 795 955 |            |           |
| Abstentions | 537 524 | 67,53      |           |
| Votants     | 258 431 | 32,47      |           |
| Blancs      | 4 481   | 0,56       | 1,73      |
| Nuls        | 2 596   | 0,33       | 1,00      |
| Exprimés    | 251 354 | 31,58      | 97,26     |



*Nous remercions les administrés pour leur aide lors des dépouillements des deux tours des élections départementales et régionales.*



### Jeunes majeurs le 27 novembre

C'est un immense plaisir de rappeler les droits et devoirs civiques de nos jeunes citoyens devenus majeurs au cours de l'année. C'est également l'occasion de les retrouver et de suivre leur parcours. Nous leur offrons le livret du citoyen assorti d'une carte cadeau.



### Un arbre et des enfants le 27 novembre

Cette traditionnelle cérémonie, que 2020 nous a volé, est l'occasion de rencontrer nos futurs élèves de nos écoles. Leurs parents prennent également contact ou bien les enfants se re-découvrent, eux qui sont ensemble chez «nourou» ou à la crèche ! Nos tout petits s'en sont donnés à cœur joie d'arroser leur arbre planté en leur l'honneur avec l'arrosoir offert à cette occasion, sans oublier le diplôme qui va avec !

Le contexte de fin 2020 ne nous a pas permis de célébrer les nouveaux nés, et les nouveaux arrivants; nous étions très heureux d'accueillir les enfants des années 2020 et 2021, tout comme nos nouveaux Angervillerois.es.



### Nouveaux arrivants le 27 novembre



### 2 décembre



Céline GIRARD-MINDEAU aux côtés de Nicolas MÉARY, Vice Président du Conseil Départemental à la cérémonie des «Villes et villages fleuris».

Angervilliers est sélectionnée au concours régional pour recevoir sa première fleur et son diplôme.



Avant



Après



### Téléthon 4 décembre

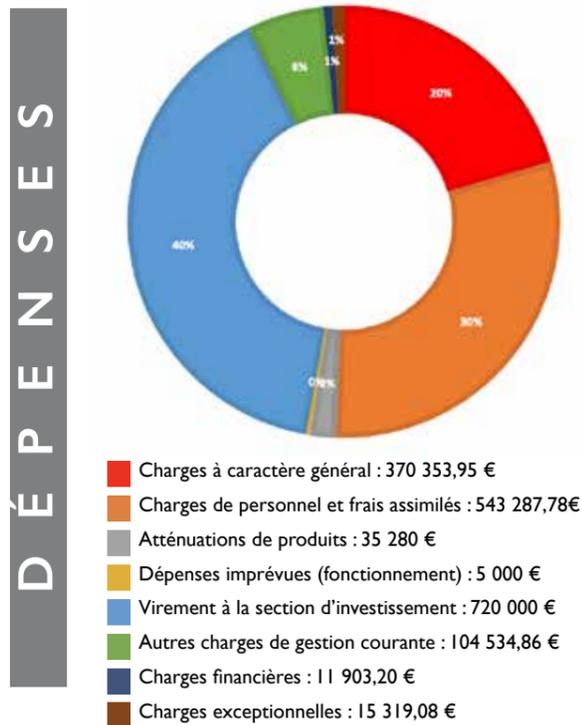
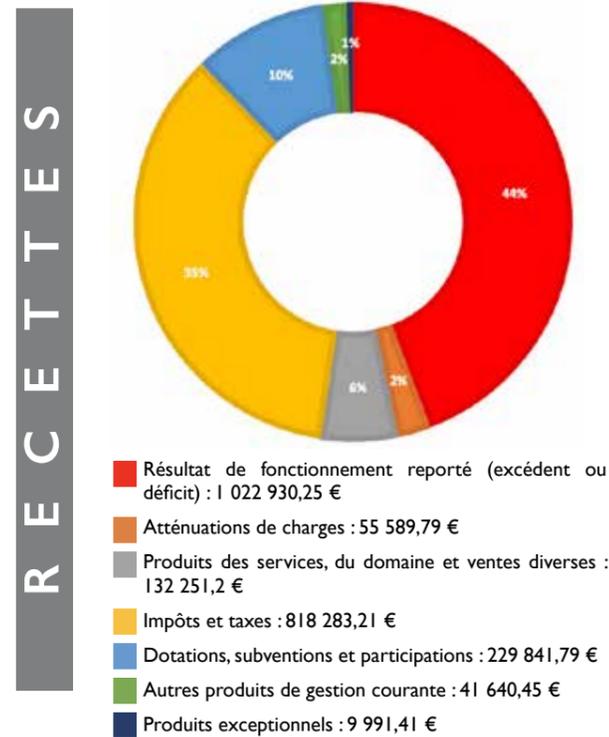
Le Loto du Téléthon a pu se tenir grâce à l'extraordinaire organisation des élus. Le travail réalisé en amont a permis de tenir cette manifestation dans le respect des préconisations sanitaires, et a connu un vif succès. L'ambiance était chaleureuse, plus d'une centaine de personnes ont participé à cette soirée organisée en faveur du Téléthon. Le montant des dons s'élève à 3922,34 €.

Un très grand merci à vous tous qui avez contribué à ce succès : joueurs, donateurs de lots et dons (BEHC, ECT, SNC aménagement du domaine d'Angervilliers, la boulangerie, la pharmacie, Rapid Market, Wilfrid pizza, la cave du Gourmet, Marie Cohr de Limours, Capucine de Limours, Gurol coiffure de Limours, la boulangerie des Arcades Limours, Bprint), bénévoles du CDF et de la pétanque et élus municipaux.

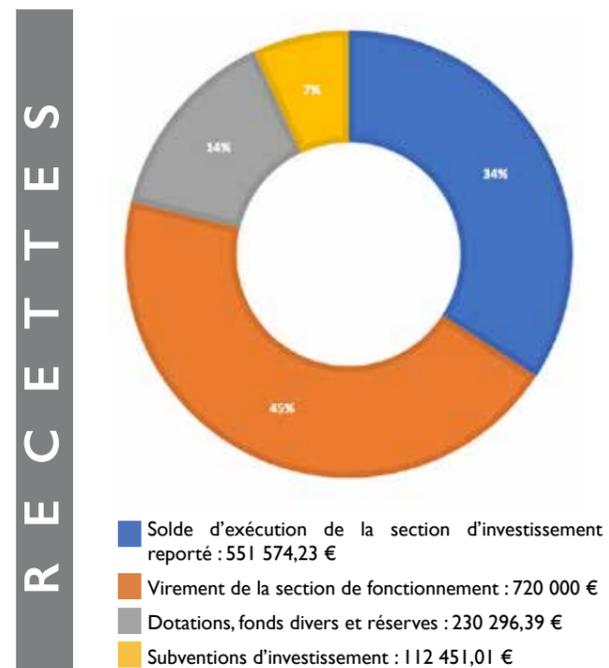
# BUDGET COMMUNAL

Le budget a été voté par le Conseil Municipal lors de la séance du 8 avril 2021.

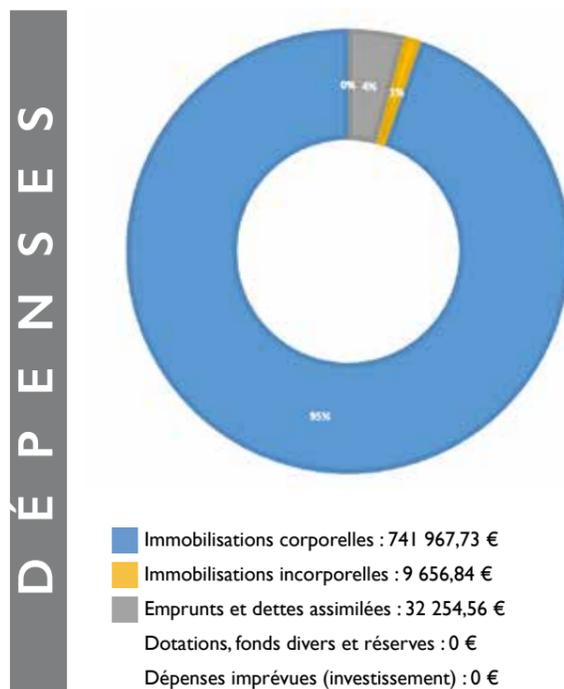
## FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



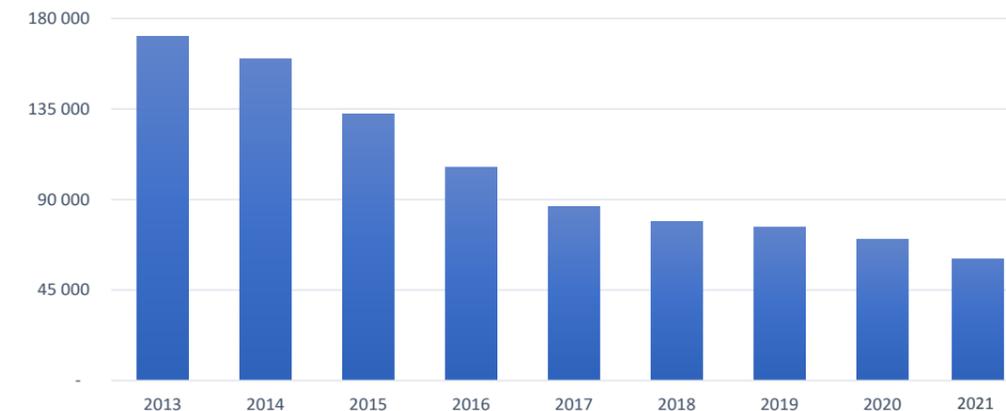
Quelques exemples d'investissement



## Rappel sur les dotations

La Dotation Globale de fonctionnement (DGF) qui est une aide de l'État est en baisse depuis plusieurs années. La variation entre 2013 et 2021 est de -63%.

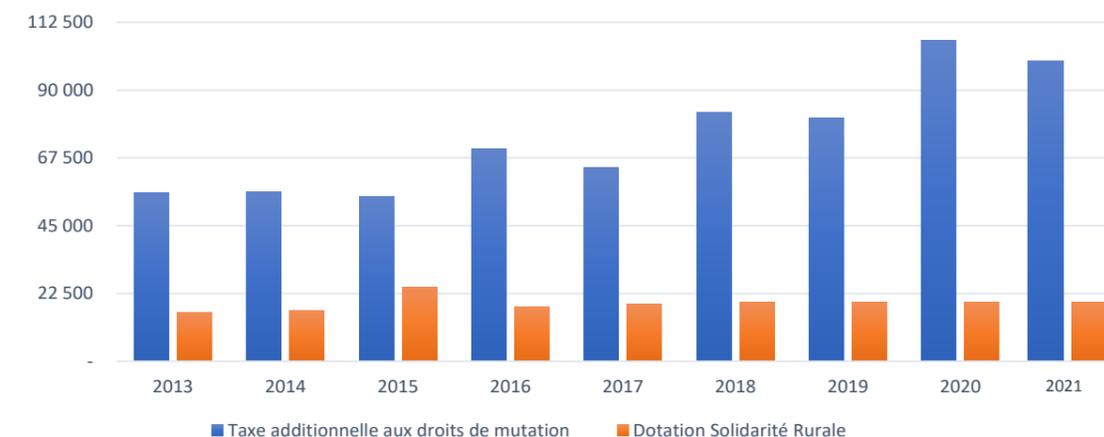
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



La dotation de solidarité rurale (DSR), une aide du département se maintient ces dernières années aux alentours de 19 000€.

On constate une légère diminution de la taxe additionnelle aux droits de mutation (taxe perçue sur les transactions immobilières) en 2021 par rapport aux dernières années.

AUTRES DOTATIONS DE L'ETAT



## Ce qu'il faut retenir

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité. Si l'exercice budgétaire 2021 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée, il est également le témoin du désengagement de l'État au travers de la diminution sans précédent

de la Dotation Globale de Fonctionnement. Ainsi le budget communal présenté s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie.

| ANNEE | COLLECTIVITÉ | Taux TF | BASE DIMPOSITION | PRODUIT | TAUX TH | BASE DIMPOSITION | PRODUIT | TAUX TFNB | BASE DIMPOSITION | PRODUIT |
|-------|--------------|---------|------------------|---------|---------|------------------|---------|-----------|------------------|---------|
| 2013  | COMMUNE      | 13,88   | 1840382          | 255445  | 11,66   | 2363623          | 275559  | 64,52     | 21994            | 14126   |
|       | DÉPARTEMENT  | 12,69   | 1836675          | 233074  |         |                  |         | 33,24     | 9855             | 3276    |
| 2021  | COMMUNE      | 13,88   | 2087469          | 289723  |         |                  |         | 64,52     | 32687            | 21090   |
|       | DÉPARTEMENT  | 16,37   | 2123214          | 344312  |         |                  |         | 33,24     | -                | -       |

-TF : taxe foncière

- TFNB : taxe foncière non bâti

- TH : taxe d'habitation

## AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU VILLAGE

### Route du Val Saint-Germain – Rue de la Fosse aux Mariniers



Ces travaux, commencés en septembre 2020 et terminés en 2021, ont été réalisés dans le cadre d'un contrat rural signé entre la Commune, le Département et la Région Île-de-France.

L'aménagement de l'entrée du village route du Val et de la Fosse aux Mariniers est devenu nécessaire par suite de la forte urbanisation de ce secteur.

En effet, l'application de la Loi ALUR votée en 2014 impose sur le territoire une plus grande densification des zones constructibles (UA, UB, UC) afin de préserver les espaces agricoles et naturels.

Avant cette loi, la surface maximale des terrains pour construire était réglementée à l'article 5 du POS ou PLU, aujourd'hui, elle n'est plus réglementée. Par ailleurs, le Coefficient d'Occupation des Sols (COS) ou surface habitable de l'article 9 est remplacé dans les nouveaux documents d'urbanisme par une emprise au sol correspondant à la surface de la projection verticale du volume de la construction. Ainsi, ces nouvelles règles en matière d'urbanisme encouragent la division des terrains bâtis et le détachement de parcelles pour de nouvelles constructions.

Le secteur route du Val St-Germain – Fosse aux Mariniers a été particulièrement impacté car, avant la loi ALUR, il fallait un terrain de grande surface pour construire, avec un COS faible (0,1). En moins d'une décennie, le nombre de constructions a augmenté de 100% pour atteindre actuellement une trentaine de maisons individuelles.

Les travaux engagés par la Municipalité, dans le cadre du contrat rural, ont pour objectif de prendre en compte ce nouvel environnement.



#### • Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre, éclairage public)

Ces travaux d'enfouissement ont permis la suppression des lignes aériennes ainsi que celle des poteaux en béton ou en bois qui défigurent le paysage.

#### • Rénovation de la voirie – création d'un trottoir aux normes PMR

La croissance de la circulation routière et piétonne par l'arrivée des nouveaux habitants d'une part, et ceux à venir du lotissement d'autre part, impose la création d'un trottoir jusqu'à présent inexistant. De plus la chaussée a été entièrement reprise avec la pose de bordures en ciment.



#### • Eclairage public

Ces travaux ont permis l'extension de l'éclairage public de la route du Val St Germain jusqu'à la sortie d'agglomération. A l'image de l'éclairage du centre du village, des lampadaires de style avec des platines équipées de leds de faible puissance (47 W) ont été implantés. Plus économiques que les anciennes lampes, cet éclairage contribue à réduire la facture énergétique.



#### • Assainissement

Pour la récupération des eaux pluviales, une canalisation centrale sous la chaussée a été posée rue de la Fosse aux Mariniers ; ainsi que la création de plusieurs avaloirs au fil d'eau des caniveaux pour réduire les risques d'immersion par temps de pluie. Au cours des travaux, une extension du réseau des eaux usées sur une longueur d'une cinquantaine de mètres a été effectuée.

#### • Sécurité - signalisation

Grâce à une réflexion menée avec les riverains, sur l'ensemble de ce secteur, la vitesse est limitée à 30 km/h. Une réunion « bilan » sera organisée afin d'améliorer la situation si nécessaire.

**Sous l'aspect financier**, le projet d'aménagement qui a fait l'objet d'un marché public à la concurrence représente un montant de dépense qui s'élève à 525 000 € HT.

L'opération est subventionnée dans le cadre du contrat rural à hauteur de 148 000 € par la Région, 111 000 € par le Département et environ 30 000 € par les concessionnaires Enedis et Orange.

Par ailleurs, le Syndicat de l'Orge au titre de l'assainissement a pris à sa charge l'extension du réseau des eaux usées. Globalement, l'autofinancement de la Commune représente 37 % de la dépense engagée dans ce projet.

**Comme le montre, ci-dessous, la planche de photos prises avant et après les travaux, la réalisation de ce projet a permis la mise en valeur de ce site et un aménagement devenu nécessaire pour répondre aux contraintes de l'urbanisation.**

Avant



Après



## LA FIN D'UNE ÉPOQUE...

En octobre 2021 l'histoire du Château Rose s'est arrêtée, un patrimoine contemporain, construit en 1815 sur le domaine de l'ancien Château d'Angervilliers. Dans un état de délabrement dû aux effets du temps, d'une part, et à son abandon par les derniers propriétaires, d'autre part, et comme en témoignent les photos l'imposante et puissante pelle mécanique a achevé sa démolition.



Sans remonter à la genèse du Domaine du Château d'Angervilliers, nous présentons dans ce Bulletin Municipal son histoire durant la période 1791 à 1908.

En 1791, le Domaine d'Angervilliers est vendu à Jean-Louis Julien, Receveur Général des Finances de la généralité de Limoges. En 1792, pour éviter que les terres et le château avec ses communs soient vendus comme bien national, Jean-Louis Julien revient précipitamment d'émigration et mettra fin à ses jours sur son domaine d'Angervilliers.



En mémoire du dernier seigneur d'Angervilliers, dans le cimetière d'Angervilliers on peut voir une stèle en marbre blanc sur laquelle on peut lire : « Jean-Louis Julien décédé en 1792 ».

Son héritière unique, Amélie, qui avait épousé Jean Antoine de Catellan conserve la terre d'Angervilliers.

Le vieux château du XVIII<sup>e</sup> siècle est alors rasé ; ce dernier se trouvait à l'emplacement du Manoir actuel qui est lui aussi en ruine.

En 1815, sera alors, construit à l'ouest des communs, entre les écuries et la route de Dourdan, une nouvelle bâtisse.

Le qualificatif de cette construction varie suivant les documents qui relatent l'histoire du Domaine d'Angervilliers : « demeure sans caractère particulier » (actes notariés), « château de briques et pierres, aux deux ravissantes ailes cintrées en saillie » (la vie à la campagne n° 173), « un petit château dit Château Rose » (historique d'Angervilliers, petit village de l'Hurepoix) ou encore « un petit château qui n'offre rien de remarquable » (monographie sur Angervilliers écrite en 1899 par M. Richard, instituteur à Angervilliers).



Il faut rappeler que, l'Orangerie et le Colombier ont été inscrits à l'inventaire des bâtiments historiques, ils faisaient parti des communs de l'ancien château du XVII<sup>e</sup> siècle, le Château Rose n'avait pas ce caractère historique et n'a donc pas été retenu au classement de monument historique par les Bâtiments de France.

Les propriétaires respectifs qui ont été à l'origine de son rayonnement seront Madame de Catellan une amie de Madame Récamier et, à partir de 1879, le comte Sapia de Lencia qui apportera beaucoup de changement sur le domaine pour le mettre en valeur.

Fin du XVIII<sup>e</sup> et début XIX<sup>e</sup> siècle, Madame de Staël ainsi que Juliette Récamier femme de lettre et amie de Madame de Catellan sont venues à Angervilliers à l'ancien château.

Extrait du livre « Madame de Staël » de Michel Winock : « ... le journal la Quotidienne annonce le retour de Mme Staël, la divine du divin Necker est

en France, au château d'Angervilliers... » ; extrait du livre « Juliette Récamier » de Catherine Decours : « ...Mme Récaier, bouleversée, alla au retour de Chaumont passer une partie de l'automne à Angervilliers chez Mme de Catellan... »

Il faut noter, que le comte Sapia de Lencia fut le maire d'Angervilliers et s'appliqua à embellir le village et en accord avec le Conseil Municipal fit construire en 1885 l'école primaire, aujourd'hui école élémentaire des Châtaigniers.

Propriétaire jusqu'en 1908, le domaine sera vendu à M. Lazare Weiller qui conservera le Château Rose et construira à l'emplacement du château du XVII<sup>e</sup> siècle une demeure plus conforme à ses désirs et à ses goûts, un cottage d'esprit anglais qui est le manoir actuel, aujourd'hui en ruine.

Quelle fin lui sera réservée... à n'en pas douter le même sort.



## JUIN 2021

Comme chaque année, après un temps d'échange, de félicitations et d'encouragements, Madame le Maire et son adjointe en charge de l'éducation ont rencontré les élèves des classes de CM2 et de grande section.



Les élèves de la grande section de l'école maternelle reçoivent un livre et un dictionnaire pour les aider dans leur apprentissage de la langue de Molière.



Sur proposition d'une élue de la commission Éducation, les élèves de CM2 ont reçu cette année une clé USB et une sacoche de transport pour faciliter la prise d'autonomie pour leur rentrée au collège (clés de maison, titre de transport...)



## SEPTEMBRE 2021



Le 4 septembre, Mme le Maire et Mme Lucas, adjointe aux affaires scolaires, sont passées dans toutes les classes de l'école maternelle et de l'école élémentaire pour leur souhaiter une bonne rentrée et offrir des gourdes aux élèves.



Cette action s'inscrit dans la lutte contre le gaspillage et la lutte contre l'impact environnemental en réduisant le plastique et en permettant à nos jeunes citoyens de se familiariser à l'absence de bouteilles en plastique. Ces gourdes sont personnalisées avec le logo de la ville et les élèves étaient très contents de ce petit cadeau qui va les suivre dans leur scolarité, nous en sommes convaincus !

## LA VENUE DU PÈRE NOËL

Depuis de nombreuses années notre Père Noël «Christian» se rend à l'école maternelle, cette année il est de nouveau venu rendre une petite visite aux élèves de l'école avec ses deux ânes. Les enfants lui ont chanté des chansons pour son plus grand plaisir et en retour il leur a distribué de jolis cadeaux. Merci beaucoup cher Père Noël toujours présent pour nos petits !



Le vendredi 17 septembre

Comme tous les ans les enfants des deux écoles ont été gâtés. Des livres et des chocolats leur ont été offerts.



Les élèves de l'école maternelle d'Angervilliers, ont reçu le vendredi 17 décembre des mains du père Noël des chocolats ainsi que des livres.

A l'initiative de la mairie, la hotte du père Noël a été remplie de livres choisis avec soin adaptés à l'âge des écoliers. Ainsi chaque enfant s'est régalé à partir à l'aventure en découvrant les ouvrages, tant par la qualité des dessins que par la richesse des histoires.

Les petites sections ont suivi les péripéties d'Igor une petite chauve-souris, tandis que les moyennes sections sont partis à l'aventure avec Snip un petit oiseau très particulier !



1<sup>er</sup> Mai

Afin de briser l'isolement et de retisser les liens, les membres du CCAS ont distribué un brin de muguet à nos aînés.



Fête des voisins rue de l'Étang Neuf  
Septembre

Au regard de la météo «arrosée», si certains autres riverains ont organisé ce moment convivial, nous vous présentons nos excuses de ne pas vous avoir rencontré. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos pour apparaître dans un prochain numéro.

## ATELIER NUMÉRIQUE

À l'initiative de la Municipalité ce stage gratuit, sous la forme d'un atelier animé par un formateur de l'Association Delta7, a permis à 12 personnes retraitées de suivre une formation de 25 heures à la tablette numérique ou au smartphone.



Ces outils numériques (ordinateurs, tablettes ou smartphones) ont révolutionnés notre façon de communiquer, de travailler et de s'informer ; ces outils qui nous accompagnent au quotidien sont désormais devenus indispensables.

L'ère du numérique apporte une simplification et un gain de temps à condition de savoir utiliser et exploiter au mieux les ressources des appareils.

Durant ces 5 semaines à raison de 2 séances de 2h30 par semaine, Céline notre formatrice a su, d'une façon très conviviale, à partir de travaux pratiques, nous montrer comment manipuler une tablette numérique mise à notre disposition durant toute la formation.

Céline nous a transmis son savoir et montrer à chacun la pratique de la manipulation de la tablette pour « naviguer sur Internet », « recevoir/envoyer un mail », « faire des photos » et terminer cette formation par quelques services en ligne.

Très compétente et à l'écoute, nous la remercions.

Un concept à renouveler voire à développer car nombreux sont les retraités qui n'ont pas la « culture informatique » à l'époque ça n'existait pas au programme... ; par contre, aujourd'hui et encore plus demain, il nous faudra connaître les règles numériques de premières nécessités pour être autonome et continuer à exister...



## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Le 25 novembre à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, a eu lieu une réunion de sensibilisation et d'information pour les agents territoriaux.

Cette action était animée par l'Adjudante Chef Dominique VERDIER et la Maréchale Des Logis Cheffe Jennifer TECHER, pour les communes appartenant à la Communauté de Communes du Pays de Limours.

Cette réunion avait pour but de fournir aux agents territoriaux en contact permanent avec le public, des outils leur permettant de mieux détecter les victimes de violences conjugales (femmes ou enfants témoins/co-victimes), et savoir quelle attitude adopter en cas de révélation d'un fait concret.

Madame le Maire a été heureuse de mettre à disposition et assister à cette réunion d'information.



Le collectif **NousToutes de l'antenne de l'Essonne** représentée par Anne Caubet a distribué des sacs à pains sur lequel se trouve un violentomètre, capable d'aider les victimes à évaluer à quel niveau de violence elles se situent au quotidien.

Cet outil aide également les témoins dans cette lutte pour laquelle nous devons tous être solidaires.

Notre Boulangerie AUX TENTATIONS GOURMANDES participe activement à ce dispositif entièrement financé par le CCAS.

Plus d'informations sur : <https://www.noustoutes.org>



L'organisation d'un évènement prévu pour le départ à la retraite de Christian notre pharmacien n'a pas pu avoir lieu en l'absence d'autorisation par la préfecture. Nous n'avons pas pu le remercier comme il se doit. Merci aux organisateurs d'un évènement secret et surprise qui s'est quand même tenu dans le strict respect des gestes barrières, sans attroupement dans notre belle commune. Le contexte ne nous permettant toujours pas de tenir cet engagement, nous vous ferons connaître la date à laquelle nous pourrons enfin nous réunir autour de lui, lorsque la situation sanitaire le permettra enfin.



**Dimanche 28 novembre**

Le repas des aînés dans une ambiance festive avec un délicieux repas de «La Table du Hussard». Un grand merci aux musiciens qui ont permis quelques pas de danse avec masques et sans pour les couples.



**Décembre**

Distribution des colis solo et duo à nos séniors du CCAS.



Le Père Noël a bien reçu les courriers des petit(e)s angervillierois(e)s dans sa boîte aux lettres située à côté de la mairie et a apporté une réponse à chacun d'entre eux !



**LES CHATS D'ANGERVILLIERS**

Dans les @ctu's de l'année, nous avons cité discrètement des Angervillierois au grand coeur. Et, si elles souhaitent rester « anonymes » sur le papier, les voisins savent bien qui elles sont et leurs actions. Nous souhaitons que vous sachiez exactement ce qu'elles ont fait et continuent d'ailleurs.

Merci encore aux familles ! Les actions ont consisté, à l'annonce de la disparition de leur propriétaire et nourrisseuse, à attraper successivement l'ensemble des chats (trappage en douceur), à les faire stériliser et identifier par des vétérinaires praticiens, puis à les relâcher sur leur site habituel après une période de convalescence et d'observation. Le coût total des vétérinaires s'élève à 5 000€ et est compensé partiellement par les frais d'adoption, à hauteur de 1 100€.

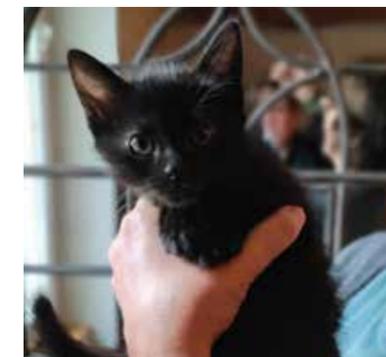
À l'initiative, et pour répondre à une situation d'urgence animale, une voisine d'une personne qui nourrissait des chats près de son domicile et membre de l'association « Les Amis Des Chat De Bligny », a mené des actions en vue de maîtriser cette population regroupée dans le secteur de la Rue Du Château, en partenariat avec la Mairie.

Si cette association a pu bénéficier d'une subvention municipale exceptionnelle, il n'en reste pas moins que ces 6 mois de traitement, pour les animaux et dans l'intérêt du voisinage, pour éviter l'écueil d'actes de malveillance type empoisonnement ou de souffrance animale, a coûté extrêmement cher à l'association. En effet, le montant des frais de nourriture est de 900€ par mois.



Initialement estimée à 35 animaux, ce sont, au total 55 chats et chatons qui ont été pris en charge, selon le bilan de cette fin d'année. Dès la mise en place de cette action d'urgence de soutien à la famille, ce sont 32 chats dont 20 chatons qui sont attrapés et emmenés en soin.

Ainsi, 8 adultes, 2 morts des suites de l'absence de soin de la propriétaire, 1 adulte adopté, 13 naissances évitées composent ce bilan. Sur les 20 chatons, si on déplore 2 décès, les 18 autres ont été adoptés !



sont en cours de construction. L'histoire ne s'arrête pas là, la vie est plus forte que tout. En effet, 5 ou 6 chats, apparus à l'automne restent à identifier et un mâle qui n'a pas encore été stérilisé est en cours de recherche pour pallier à cela. Merci à nos bénévoles qui s'y emploient.

Les chats continuent d'être nourris quotidiennement dans les meilleures conditions possibles. Vos dons de nourriture sont d'ailleurs les bienvenus ! Un peu de votre temps également.

Propriétaire au total de 100 chats, l'association serait heureuse de vous compter parmi ses bienfaiteurs en recueillant soit un don financier, soit en nourriture ou bien en vous proposant comme famille d'accueil (temporaire ou bien définitive). Si la municipalité a grandement aidé et qu'elle soit ici chaleureusement remerciée, ce ne sont que 2 bénévoles qui assurent la continuité de cette prise en charge.

Un IMMENSE merci Mesdames !



Alors, et si vous contactiez l'association ? <http://les.amis.des.chats.de.bligny.overblog.com/tag/accueil/>

## NETTOYONS LES DÉCHETS

Le samedi 25 septembre le club des jeunes chasseurs d'Ile de France s'est rendu à Angervilliers pour effectuer un ramassage des déchets dans les bois de la commune.

En effet cet évènement porte à mettre en valeur l'importance du milieu écologique dans le milieu de la chasse, et oui c'est aussi ça la chasse...

Avant tout le club des jeunes chasseurs est une communauté de jeunes de moins de 30 ans pour leur permettre de chasser, de participer à des journées découvertes ou tout simplement d'échanger et de rencontrer de nouvelles personnes.

Encadrés par des chasseurs de la société de chasse d'Angervilliers la trentaine de jeunes présents se sont divisés sur différentes zones. Nous avons profité d'un petit moment pour interviewer un jeune chasseur : « Participer à cet évènement est une nécessité pour prendre conscience du nombre de déchets jetés volontairement dans la nature par la population. C'est un point positif pour la planète, cela reste tout de même minime à l'échelle d'une commune mais c'est par là que tout commence !

C'est de plus un évènement plutôt facile à organiser, qui reste accessible à toute la population sociale. Mon intérêt d'y participer se divise sur plusieurs plans. Le plan environnemental afin de permettre un milieu naturel sain, de pouvoir me balader en profitant des aspects dégagés par la nature.

Puis sur le plan interne au club, il me permet de retrouver des amis, en participant avec des personnes qui ont les mêmes intérêts sociaux que moi, dans la joie et la bonne humeur.



Je suis dans le club des jeunes chasseurs d'Ile de France depuis 2018. Je vois une nette évolution au niveau des adhésions et aux participations des jeunes à des journées telles que celles-ci. Dans le milieu de la chasse il est important je pense d'avoir un club comme le notre car il permet de faire profiter des



jeunes à des chasses, de faire connaître les différents mode de chasse et dans différentes régions. Il m'a aidé aussi à comprendre le milieu dans lequel je me situais, à gérer un territoire... sur le plan social il me permet de partager de très bons moments, de se retrouver entre jeunes autour d'une même passion.

Je profite de cette interview pour remercier le club, aujourd'hui il m'a permis de rencontrer beaucoup de personnes que j'affectionne particulièrement et de profiter d'évènements inattendus et inaccessibles. J'ai hâte de rencontrer de nouveaux jeunes et partager notre passion, et de pouvoir continuer à m'investir ».

En conclusion nous avons ramassé une benne complète équivalente à 8m<sup>3</sup>. Bravo au club des jeunes chasseurs pour cette belle initiative, merci aux chasseurs de la commune d'avoir accompagné et organisé cet évènement et un grand merci au soutien de la mairie qui nous a permis la concrétisation de cette journée. Merci à Madame le Maire et des élus pour leur participation.



Exhaussement de terre route de Dourdan, les travaux seront terminés avant l'été suite à un retard dû à la Covid19, conformément aux obligations inhérentes, la municipalité reste mobilisée avec l'ensemble des acteurs (services départementaux et services du Syndicat de l'Orge).

**Avis aux artistes :**

Vous habitez la commune et vous avez un talent artistique à nous partager ? Que ce soit peinture, dessin, photographie, sculpture, écriture... faites vous connaître en nous envoyant un mail à [communication@ville-angervilliers.fr](mailto:communication@ville-angervilliers.fr) afin de mettre les artistes du village en valeur !

**SPECTACLE «LES ÂMES BIEN NÉES»**



La troupe « Les Âmes bien nées » a offert une superbe prestation «LUCRÈCE BORGIA» de Victor Hugo, le samedi 18 septembre, en immersif à 80 spectateurs conquis !

Une mise en scène originale, riche en rebondissements, des acteurs et des actrices irréprochables et captivants !

Merci à l'ensemble de l'équipe savamment dirigée par Virginie et Carole.



**11 juillet**

« L'Opéra hors les murs », rendez-vous estival gratuit, avec le soutien du Département de l'Essonne, de la Région Ile-de-France et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



Il est des évènements petits par la taille mais grands par l'impact et le partage !  
Merci encore aux artistes et aux bénévoles.



**4 septembre**

Traditionnel rendez-vous de la rentrée, le forum des associations a eu lieu dans le respect des gestes barrières. Merci aux associations pour leur présence.



Concert Art&Muss



Feu d'artifice

**4 septembre**

La fête du village n'ayant pas pu se tenir en juin, elle a été reporté début septembre dans une petite formule pour le bonheur de tous.



**Novembre**

Concert de Harpe, merci à Yvon et Nicolas pour ce beau moment musical

## LA JOURNÉE DU PATRIMOINE



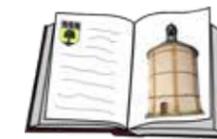
La journée du patrimoine « Angervilliers d'Hier à Aujourd'hui » a eu lieu le dimanche 19 septembre à la salle Polyvalente.

De l'évolution démographique aux successions de commerçants, notre village a été mis à l'honneur et quelques 50 personnes qui se sont pliées aux exigences sanitaires ont apprécié découvrir ou bien redécouvrir notre village.

Un livret avec les lieux d'intérêts à découvrir sous forme de parcours dans le village était proposé aux visiteurs.



## LA BIBLIOTHÈQUE



Le Colombier

Toujours à votre disposition, la Bibliothèque Municipale « **Le Colombier** » est ouverte chaque mercredi de 15h30 à 18h00 et chaque samedi de 10h00 à 12h30 (hors période de congés scolaires et de jours fériés).

Ces permanences sont tenues bénévolement par :  
 - René **GIRAUD**, Sophie **LAUBIER**, Christiane **DHEILLY** et Françoise **LEDUC** le samedi ;  
 - Danièle **MOREL**, Christine **PALIX** et Jacqueline **LASBATS** le mercredi.

L'inscription des lecteurs à la Bibliothèque, qui est **gratuite**, vous donne la possibilité d'emprunter les livres, les CD et les DVD aux jours et horaires des ouvertures citées ci-dessus. De plus, un identifiant et un mot de passe vous seront attribués, afin de consulter chez vous notre catalogue en ligne grâce à ce lien : [bibli.ville-angervilliers.fr](http://bibli.ville-angervilliers.fr).

Par l'intermédiaire de la **Médiathèque Départementale de l'Essonne (MDE)**, nous renouvelons régulièrement notre stock. Vous pouvez aussi faire une demande particulière de réservation d'un livre ou autres auprès de nos bénévoles.

Tous les 6 mois, nous achetons un maximum de nouveautés. Pour l'année 2021, nous avons acheté 54 livres (enfants, ados et adultes).

Vos idées pour un achat ou bien pour une réservation **MDE** sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous en faire part.

Par ailleurs et afin de dynamiser notre bibliothèque, nous organisons des manifestations tel que les Contes Halloween et les Contes de Noël animés bénévolement par Marc Duhamel que nous remercions sincèrement pour le temps passé en amont et sur place rien que pour le plaisir des enfants et des parents.



Nous espérons reprendre nos expositions avec l'aide de la **Médiathèque De l'Essonne** ainsi que nos séances de lecture pour les adultes.

Voici une interview de l'une de nos lectrices assidues, Gisèle, que nous remercions beaucoup d'avoir accepté celle-ci :

-« **Gisèle, pourriez-vous nous dire ce que vous inspire la lecture ?** »

-« *J'ai toujours aimé lire, m'isoler dans ma bulle et partir à l'aventure de mon imagination.* »

-« **Que vous pensez de notre bibliothèque « le Colombier ? »** »

- « *Lorsque j'ai découvert la Bibliothèque d'Angervilliers dans ce joli et pittoresque Colombier, j'ai été conquise par ce lieu de lecture insolite. Nous y sommes reçus avec gentillesse. Nous y échangeons nos goûts de lecture et merci pour les conseils. Que du bonheur de venir à la bibliothèque.* »

- « **De quelle façon choisissez-vous vos livres ?** »

- « *Les nouveautés, qui arrivent régulièrement, sont installés à gauche de l'entrée. J'aime particulièrement piocher un livre au hasard qui, souvent, me réserve de belles surprises. Je découvre un nouvel auteur ou bien je retrouve un ancien qui m'est cher. Il n'y a que l'embarras du choix. Heureusement que les livres existent et bravo à Angervilliers d'avoir ouvert cette bibliothèque. Merci, merci !!! Une lectrice assidue.* »



## JUDO CLUB D'ANGERVILLIERS

La saison 2020/2021 a été une saison particulière à bien des égards et mis en évidence la nécessité de sans cesse nous renouveler.

Grâce à notre professeur nous avons pu assez rapidement durant la seconde phase de confinement, mettre en place des séances de cardio / renforcement musculaire et ainsi maintenir un lien social en visio, principalement à destination des adultes.

Dès que cela a été possible une reprise d'exercices en extérieur pour les mineurs a été mise en place au Square des Lavandières sur 2 créneaux le mercredi après-midi. Ces séances ont ensuite progressivement laissé la place à une reprise de la pratique en salle, pour les mineurs dans un premier temps puis en fin de saison pour les adultes. Le 16 Juin 2021 a eu lieu notre assemblée générale, en visio également.

À cette occasion un nouveau bureau a été mis en place. Nous remercions Corinne POTTIER (Présidente) et Mickaël VAN DEMELEUBROUCKE (Trésorier) pour leur engagement dans le club durant toutes ces années. Ils cèdent leur place respectivement à Berem HAJALI (Président) et Stéphanie FERREIRA (Trésorière). Cette saison 2020/2021 marque également une transition dans la direction technique du club. En effet Guillaume CADOT, notre professeur depuis de nom-

breuses années, a eu une opportunité de changement de vie à plusieurs milliers de kilomètres et l'a saisie. Nous lui avons souhaité bon voyage lors des derniers cours et en avons profité pour accueillir Armann KALATHIAN, notre nouveau professeur diplômé d'état et membre de l'équipe de France de Judo.



Nous nous sommes retrouvés en septembre pour le forum des associations puis rapidement sur les tatamis pour entamer la nouvelle saison.

À l'occasion de cette reprise notre Club a adhéré au projet Pass'Sport mis en place par le gouvernement.

(Aide de l'état de 50€ à l'inscription dans un club selon conditions). Pour les informations c'est par ici : <https://sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>

Ce dispositif est prolongé jusqu'à fin février 2022, n'hésitez pas à visiter le site et nous solliciter.

Rappels des horaires des cours pour ceux qui voudraient encore venir nous rejoindre. Les cours ont lieu le mercredi à la Salle Polyvalente (à côté de la Mairie).

|             |                                  |   |
|-------------|----------------------------------|---|
| 14h30 à 16h | Cadets, Minimes, Benjamins       | 2011/2010/2009/2008<br>Sont inclus dans l'inscription, les cours dispensés au gymnase du centre à Limours, le mardi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 19h à 20h |
| 16h à 17h   | Baby judo                        | 2017/2016   |
| 17h à 18h   | Pré-poussins                     | 2015/2014   |
| 18h à 19h   | Poussins                         | 2013/ 2012  |
| 19h30 à 21h | Jujitsu Brésilien / Self défense | Adultes et à partir de 15 ans<br>Sont inclus dans l'inscription, les cours dispensés au gymnase du centre à Limours le lundi de 18h45 à 20h                   |



Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter : Stéphanie FERREIRA Mél : [jca.angerv@gmail.com](mailto:jca.angerv@gmail.com) - Tél : 06 32 76 65 40

## LE CLUB DES SENIORS



Une grande joie d'avoir pu organiser une sortie au cabaret de la Ferme du Bout des Prés, nous avons passé une formidable journée. Venez passer un après-midi avec nous, pour rompre la solitude.

Tous les mardis de 14 h à 18h dans la salle de la Grange. Thebault Térésa : 06 74 47 66 73.



## LE COMITÉ DES FÊTES

Bonjour,

**Le CDF vous souhaite une très bonne et heureuse année 2022.**

L'année 2021 n'a pas été riche en manifestations dû à la crise sanitaire. Nous avons quand même pu faire les bourses aux vêtements, Poker, Halloween et enfin le Père Noël avec l'accord de la préfecture.

Nous espérons que 2022 sera plus joyeuse !

Nous vous attendons d'ores et déjà nombreux pour toutes les autres manifestations.

**Prenez note des prochaines manifestations :**

- 16 mars Bourses aux vêtements été
- 16 avril Chasse aux oeufs et Poker
- 21 mai Les Olympiades
- 11 juin Repas.

Prenez soin de vous. À bientôt. Le Bureau du CDF.





## A.D.Y.G

L'année 2021 a été aussi compliquée que 2020. Entre les vagues successives, les confinements et les couvre-feux, nous sommes restés, tant bien que mal, la tête au-dessus de l'eau. D'ailleurs nous remercions la Mairie pour son aide financière qui nous a permis de palier, en partie, au remboursement total ou partiel des cotisations du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre scolaire.

Le Forum des Associations, pour la saison 2021/2022, s'est déroulé le **samedi 4 septembre** à la salle polyvalente d'Angervilliers. Merci d'être venu nous voir malgré les restrictions sanitaires.

Voici nos 5 professeurs :

- Maud (Gym Douce, Gym Tonique, Pilâtes) ;
- Hélène (zumba ados/adultes, Pilâtes Zen) ;
- Maureen (Danse Moderne Jazz enfants, adultes) ;
- Isabelle (Théâtre ados/adultes) ;
- Tarik (Break Dance enfants/ados).

Maureen a remplacé Patricia pour la Section Danse Moderne Jazz. Nous remercions Patricia pour son investissement pendant toutes ces années avec nous.



Les cours de Théâtre enfants, de Zumba Kids ainsi que 2 cours de Break sur 3 ont été fermés par manque d'inscriptions.

Concernant le nombre d'adhérents, en début de saison nous avons déploré une baisse significative. Puis, au fil des semaines, des nouvelles inscriptions ont fait leur apparition. Du coup, nous avons une petite baisse par rapport à 2020 :

- **137** adhérents en 2021 contre **146** adhérents en 2020 et cela malgré la fermeture de 4 cours.



Par ailleurs, nous avons le grand plaisir de vous annoncer notre représentation théâtrale le samedi 14 mai 2022 à la salle polyvalente d'Angervilliers et le retour de notre spectacle de danse ADYG qui se déroulera le samedi 4 juin 2022 à la salle « La Scène ».

L'association ADYG reste à votre disposition pour toutes informations :

Françoise LEDUC :  
06 31 61 6926  
francoise.leduc2@gmail.com



## ANGERVILLIERS CITOYENS

L'association Angervilliers Citoyens a organisé plusieurs événements participatifs et solidaires en ligne depuis mars 2020 : un projet solidaire et artistique en direction de l'EHPAD du village et des hôpitaux, une tribune sur Facebook lors de la journée des droits des femmes...

Au mois de novembre, nous avons proposé un salon du livre jeunesse, la culture étant une de nos priorités.

Le bilan est positif même si nous aurions souhaité un peu plus de soutien de la part de la municipalité.

Angervilliers Citoyens a donc décidé de se concentrer exclusivement sur l'information du village via la page Facebook, le blog et les comptes Instagram et Twitter comme depuis de nombreuses années.

En complément, nous avons fondé le mouvement «Essonne Naturellement Citoyenne» qui aura pour vocation de collaborer avec toutes les structures qui le souhaiteront dans notre village et tout le territoire pour proposer des événements d'informations, culturels ou éducatifs, À l'heure où vous lirez ces lignes un d'entre eux aura certainement vu le jour.

En attendant, nous vous rappelons qu' Angervilliers Citoyens est joignable par courriel : [angervillierscitoyens@outlook.com](mailto:angervillierscitoyens@outlook.com)

Si vous souhaitez des renseignements sur le mouvement Essonne Naturellement Citoyenne, vous pouvez le faire sur : [esnaci@outlook.fr](mailto:esnaci@outlook.fr) ou en consultant la page Facebook dédiée <https://www.facebook.com/Essonne-naturellementcitoyenne/>



Nous souhaitons vous rencontrer le plus souvent possible et restons à votre disposition pour échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

En attendant, nous vous souhaitons la meilleure année 2022 possible !  
À bientôt !



## LA BOITE À OUVRAGES

La Boite à Ouvrages d'Angervilliers vous accueille pour une après-midi ou une soirée conviviale à la salle de la Grange.

Couture main ou machine, tricot ou crochet, broderie ou point compté, patch. Place à la réalisation voire création d'ouvrages utiles ou décoratifs. Prenez contact pour faire un essai :

Christine PALIX : 06 72 66 66 44 pour l'après midi de 14h à 16h30  
Myriam DAMARS : 06 17 52 55 82 pour le soir de 20h à 22h



## SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE D'ANGERVILLIERS

En 2021 les membres de l'association ont continué leurs efforts pour aménager le territoire par des zones de culture spécifiques petits gibiers de l'ordre de 3 hectares répartis sur la commune, par l'apport d'eaux, de céréales, (mangeoires inaccessibles aux seuls sangliers), ceci étant profitable à toute la faune sauvage des insectes pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons...), des oiseaux, et des mammifères.

Le 25 septembre en présence de Madame le Maire Dany BOYER, et avec le concours de la municipalité, le Club des Jeunes Chasseurs d'Île de France encadré par des membres de la Société de Chasse Communale d'Angervilliers, ont débarrassé 7 mètres cubes de déchets dans les bois et le long des chemins d'Angervilliers.

Des postes de tir surélevés sécurisés ont été mis en place pour endiguer la prolifération des sangliers vecteurs d'accidents, de dégâts sur les cultures, les prairies, les jardins etc...

Le 11 septembre nous avons organisé un ball-trap, route du Val Saint-Germain, qui était ouvert à toutes et à tous, villageoises et villageois, des personnes non chasseur ou chasseuses du village sont venues participer au ball-trap. C'était l'occasion de nous rencontrer, de dialoguer, de s'informer sur la gestion, l'observation de la faune locale, la chasse étant également une formidable école de la vie faunistique.

La sécurité est l'une de nos préoccupations comme le montre le port de gilets oranges ou jaunes, la pose de pancartes «chasse en cours», la mise en place de postes de tirs surélevés. Mais toutefois, pour les personnes qui n'ont pas la tranquillité d'esprit, nous rappelons que les forêts domaniales et départementales ne sont pas chassées pendant les week-ends, les jours fériés, et les vacances scolaires, et que tous les loisirs peuvent y être pratiqués sur les chemins en toute quiétude.

N'hésitez pas à rencontrer un des membres de notre association, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions, la sécurité et la convivialité passe également par le dialogue. Dans l'attente de vous rencontrer, l'ensemble des membres de l'association vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Cynégétiquement votre.



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article



## LES FOULÉES D'ANGERVILLIERS

Les contraintes sanitaires dues au coronavirus ont bouleversé l'année 2021 et nous ont obligées à annuler beaucoup de nos manifestations.

Toutefois, nous avons pu maintenir nos footings, randonnées et sorties VTT tout au long de l'année et quelques organisations ont pu être réalisées durant le printemps.

En mai, un trail a été proposé à nos joggeurs sur 10, 20 ou 30 km sur Angervilliers et ses environs. Sous un beau soleil printanier, les participants ont apprécié de se retrouver sur les différents parcours et de courir ensemble.

En juin, un W-E surprise multi activités débutant le vendredi soir pour se terminer le dimanche midi a été proposé aux joggeurs, randonneurs et Vttistes. Durant ces 3 jours, chaque activité était proposée suivant des créneaux horaires. Ce beau W-E s'est clôturé par un pique-nique bien mérité.

Quelques compétitions ont eu lieu depuis l'été dernier auxquelles certains fouléens ont pu participer : entre autres l'Ecotrail et le Marathon de Paris.



Les associations sont seules responsables du contenu de leur article

En octobre une vingtaine de randonneurs ont participé à une semaine de rando dans la presqu'île de Crozon. Belle découverte de ce littoral encore un peu sauvage et de son patrimoine culturel.

Cette année 2021 s'est terminée outre nos activités hebdomadaires, pour les compétiteurs par l'incontournable course des 4 châteaux à Chevreuse, pour les randonneurs par la rando trimestrielle sur Paris et la découverte des ponts et les Vttistes par diverses sorties sur Angervilliers et ses alentours.

À l'aube de 2022, la situation sanitaire est toujours compliquée. Dans l'espoir que cette situation néanmoins s'améliore, nous avons d'ores et déjà établi un planning sous réserve des directives gouvernementales.

**Février** : W-E ski de fond-raquettes dans le Jura  
**Avril** : Nous fêterons les 30 ans de l'association lors de l'assemblée générale - date à confirmer  
**Mai** : W-E vélo en Baie de Somme  
**Juin** : W-E compétition en Lozère et W-E Rando-VTT dans l'Indre.

Le bureau des Foulées vous souhaite une excellente année 2022 !

Pour tous renseignements sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter :

Josiane FRECHE : 06.81.59.17.01  
 ou Nadine FILLION : 06.79.29.76.10



Le comité de rédaction souhaite remercier plus particulièrement les deux piliers de l'association Les Foulées d'Angervilliers qui ont fait le douloureux choix de déménager en cette fin d'année 2021 mais qui vont rester néanmoins très actives en tant que bénévoles de l'association. Merci et Bravo pour votre engagement !



La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) s'est mobilisée dans la campagne de vaccination. Elle a ouvert un centre de vaccination intercommunal contre la Covid-19 sur la période du 25 janvier 2021 au 30 octobre 2021.

Le Centre de vaccination intercommunal du Pays de Limours était situé à Limours au 5, rue de la Brelan-dièrre, dans les locaux de l'ancienne trésorerie principale mis à disposition par la commune.

La CCPL coordonnait le fonctionnement du centre de vaccination intercommunal, avec le soutien des 14 communes du territoire. Elle gérait le prêt et l'achat de matériel (meubles, informatique) ainsi que l'entretien du site. Elle avait recruté, dès janvier 2021, le personnel administratif (un agent administratif en tant que secrétaire et un superviseur de centre) et fait appel au personnel médical.

Le centre de vaccination du Pays de Limours vous permettait de vous faire vacciner contre la Covid-19 grâce aux vaccins Moderna et Pfizer. Les prises de rendez-vous (ainsi que les annulations) se faisaient par Doctolib uniquement.

Des mesures pour aider les personnes âgées et vulnérables à la prise de rendez-vous sur internet ont été mises en place par certains Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), certaines mairies du territoire du Pays de Limours et par la CPAM via le dispositif "Aller vers".



**Informations :** <https://www.cc-paysdelimours.fr/actualites/un-centre-vaccination-dans-les-locaux-la-ccpl>



Les plages de rendez-vous s'organisaient en fonction du nombre de doses de vaccins que l'État distribue au centre via l'Agence régionale de la santé (ARS).

Suite à la 5<sup>e</sup> vague mondiale que nous traversons actuellement le centre de vaccination intercommunal du pays de Limours a rouvert le 4 décembre 2021 au siège de la CCPL à Briis-sous-Forges.

Le précédent bâtiment du centre de vaccination intercommunal à Limours n'est plus disponible pour cause de futurs travaux de la maison médicale de Limours.

Au regard du délai d'urgence d'ouverture de ce centre de vaccination, celui-ci se situe désormais au sein des locaux intercommunaux à Briis-sous-Forges :

- Au siège de la CCPL au 615 rue Fontaine de Ville, le samedi et le dimanche.
- En face du siège de la CCPL, au gymnase intercommunal, dans le local du Relais petite enfance (RPE, anciennement Relais assistants maternels (RAM)), du mardi au vendredi.

## Transports :

Équipement unique en France, la **gare autoroutière** de Briis-sous-Forges gérée par la CCPL permet l'accès aux lignes express d'Albatrans qui circulent sur l'autoroute A10 afin de rejoindre Massy, Courtaboeuf, Dourdan et Orsay en des temps records et de façon confortable.



<https://www.cc-paysdelimours.fr/transport-gare-autoroutiere>

La Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) facilite vos déplacements sur le territoire grâce à un service de **Transport à la Demande** (TàD) fonctionnel. Grouper les trajets, faire passer les véhicules seulement lorsqu'il y a des demandes, rabattre les usagers vers

les lignes de bus existantes et les gares, c'est ce qu'on appelle du Transport à la Demande (TàD). <https://www.cc-paysdelimours.fr/transport-la-demande>



## Petite enfance :

La CCPL accueille les tout-petits au sein de ses deux multi-accueils intercommunaux et d'un multiaccueil parental. Aussi elle propose un soutien aux familles et assistants maternels grâce à ses deux Relais Petite Enfance (RPE) (anciennement appelés Relais assistants maternels (RAM)) et son Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

Renseignements

Pôle Petite Enfance - 01 64 90 05 15 - [petite.enfance@cc-paysdelimours.fr](mailto:petite.enfance@cc-paysdelimours.fr)

RPE Libellule : 01 64 90 65 67 • [rpe-libellule@cc-paysdelimours.fr](mailto:rpe-libellule@cc-paysdelimours.fr)

RPE Papillon : 01 64 90 65 66 • [rpe-papillon@cc-paysdelimours.fr](mailto:rpe-papillon@cc-paysdelimours.fr)

<https://www.cc-paysdelimours.fr/petite-enfance-0-3ans>

Les accueils de loisirs maternels (3 à 6 ans), élémentaires (6 à 10 ans) et jeunesse (12 à 17 ans), dits Accueils collectifs de mineurs (ACM) de la Communauté de Communes du Pays de Limours, reçoivent les enfants scolarisés à partir de la petite section de maternelle jusqu'à leur 17 ans et fonctionnent les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 19h, selon certaines modalités d'inscriptions.

ACM : 01 64 90 73 82 - 01.64.90.84.86 / [centredeloisirs@cc-paysdelimours.fr](mailto:centredeloisirs@cc-paysdelimours.fr)

ACM - Domaine de Soucy - 2/4 rue du Mont Louvet - 91640 Fontenay-lès-Briis

## Service emploi :

L'aide à la recherche d'emploi reste un des objectifs prioritaires de la Communauté de Communes. Le service emploi a pour mission de gérer l'accompagnement «sur mesure» des personnes en recherche d'emploi (les adultes inscrits ou non à Pôle Emploi, les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire mais également les jeunes scolarisés à la recherche d'un stage ou d'un contrat en alternance).

Prendre rendez-vous avec le service Emploi

01 64 90 80 81 / [emploi@cc-paysdelimours.fr](mailto:emploi@cc-paysdelimours.fr)

<https://www.cc-paysdelimours.fr/accompagnement-a-lemploi>



## Développement économique :

Le service Développement Économique de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) est l'interlocuteur privilégié des entreprises du territoire du Pays de Limours et de celles qui désirent s'implanter.

Service Développement Économique  
dev.eco@cc-paysdelimours.fr / 01.64.90.77.66

<https://www.cc-paysdelimours.fr/le-service-developpement-economique>

## NAISSANCES



En 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous :

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| LESNES Victor.....02 janvier 2021        | BONNOT Nathan..... 18 juillet 2021   |
| CLERQUIN Soën..... 18 janvier 2021       | LELARD Loan .....09 août 2021        |
| GAUTHIÉROT Lilyo.....05 mars 2021        | PERMINGEAT Olivia.....22 août 2021   |
| BOÏA Louna..... 1er avril 2021           | HESNARD Mattéo..... 14 octobre 2021  |
| MARQUIS Willow..... 18 mai 2021          | MAROLLEAU Romy..... 13 novembre 2021 |
| BISCHOFF Shannon ..... 23 mai 2021       | SUTICAU Iosif..... 22 novembre 2021  |
| DUHALDE BERNARD Cassie..... 04 juin 2021 | BARTHEL Evan .....05 décembre 2021   |
| SADOWSKI Aleyna ..... 19 juin 2021       | SELVA Adèle .....08 décembre 2021    |
| MOUNSI Alma..... 28 juin 2021            |                                      |
| HOLLEBECQ Malo..... 10 juillet 2021      |                                      |

## MARIAGES

Nous adressons nos sincères félicitations aux mariés :

- ABDUMALIKOVA Aigul & SELVA Bruno, le 22 mai 2021
- LE BRIS Wendy & FERNANDES MENOITA Alexandre, le 4 septembre 2021
- OLISLAGERS Dagmara & FERREIRA DE FIGUEIREDO Sérgio, le 11 septembre 2021
- ALVERNHE Emilie & GUINGAT Stéphane, le 23 octobre 2021



ALVERNHE Emilie & GUINGAT Stéphane



ABDUMALIKOVA Aigul & SELVA Bruno



LE BRIS Wendy & FERNANDES MENOITA Alexandre



OLISLAGERS Dagmara & FERREIRA DE FIGUEIREDO Sérgio

## DÉCÈS

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille de :



|   |   |
|---|---|
| STOCKER Daniel..... 5/01/2021                                       | GUÉGUEN Martine..... 01/07/2021                                 |
| CLAUSIER DEMANNOURY Yves..... 27/01/2021                            | FONTAINE Rachèle née SEIGLE ..... 12/07/2021                    |
| BIGAROLI Alexandra née DECAUX..... 23/02/2021                       | LEOST Sylvie née VINCENOT..... 25/07/2021                       |
| BORGES Michelle née GRENET ..... 28/02/2021                         | BECQUET Gérard..... 10/08/2021                                  |
| LAUER Maurice..... 17/03/2021                                       | PASCAUD Colette née CHEVALLIER .... 17/09/2021                  |
| LEBOURG Nathalie née KOLODZIEJCZAK 15/03/2021                       | BAUM Yolande née HUBACHER ..... 22/09/2021                      |
| FERRIER Pierre..... 23/03/2021                                      | RAVARY Renée née CABASSET ..... 24/09/2021                      |
| DELSAUX Georges..... 26/03/2021                                     | PIERRE Bernard..... 13/10/2021                                  |
| ROCHARD Micheline née SUEUR ..... 27/03/2021                        | BECHADE Josiane née TEBOUL..... 15/11/2021                      |
| FOUILLARD Suzanne née JOLY ..... 10/05/2021                         | SAVIGNAC Yvonne née CHAMARD..... 24/11/2021                     |
| JACQUART Simone née CANIVET ..... 16/05/2021                        | BRUZZI Stefano ..... 09/12/2021                                 |
| COULARD Mariette née CHAMBELLAN .. 18/05/2021                       | BENOIST Geneviève née MIGUET ..... 17/12/2021                   |
| DREUX Robert..... 19/05/2021  | DE OLIVEIRA Lucinda née MARQUES FERREIRA...<br>..... 23/12/2021 |
| JAFFRÉ Joseph..... 21/05/2021                                       | JOUET Denise née HERBAULT ..... 24/12/2021                      |
| PAVIA Véronique, née BOSCHER ..... 26/05/2021                       | GARCIA PATINO née Candelas PEREZ 27/12/2021                     |
| COLLET Renée née LOCHON ..... 01/06/2021                            |   |
| FERNANDES Laurinda De Jesus née MARTINS DA EIRA<br>..... 03/06/2021 |   |



Véronique et sa famille se sont installés en 1994 sur notre commune. Rapidement, ils ont participé à la vie communale. Parent d'élève, Présidente de l'association « PETITS ET GRANDS », son engagement nous a permis de découvrir une femme exceptionnelle, travailleuse, joyeuse, empathique, à l'écoute des autres.

Que des vraies valeurs ! Sa formation d'infirmière et son parcours professionnel les ont confirmées. C'est en tant qu'adjointe aux af-

fares scolaires à Angervilliers que Véronique a poursuivi ses actions publiques. En mars 2019, faisant le choix d'une nouvelle vie dans le sud, sous le soleil du Var, Véronique et Jacques ont quitté la commune. Désormais, c'est là où elle repose à jamais.

Véronique, Merci pour ce que tu as fait, nous ne t'oublierons jamais, tu restes dans notre coeur. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

|                                 |     |
|---------------------------------|-----|
| N° APPEL URGENCE EUROPÉEN ..... | 112 |
| SAMU .....                      | 15  |
| POLICE .....                    | 17  |
| POMPIERS .....                  | 18  |

**ADMR**

11 place du Général de Gaulle  
91470 LIMOURS  
Tél : 01 64 91 11 84  
www.admr.org  
responsable.saad@admr91.fr

**GOMETZ AMBULANCE**

54 rue du Beau Site  
91440 BURES-SUR-YVETTE  
Tél : 01 69 07 81 35  
www.gometz-ambulances.fr/

**ASSAINISSEMENT SYNDICAT DE L'ORGE**

163 route de fleury  
91172 VIRY-CHÂTILLON CEDEX  
Tél : 01 69 12 15 40  
www.syndicatdelorge.fr  
info@syndicatdelorge.fr

**AVOCAT**

Ordre des Avocats  
Palais de Justice  
91012 EVRY Cedex  
Tél : 01 60 77 55 51  
www.avocats91.com  
Permanence gratuite

**CPAM**

CPAM de l'Essonne -  
accueil d'Arpajon  
15 rue Jules-Lemoine  
91290 Arpajon  
Pour écrire :  
CPAM de l'Essonne  
91040 EVRY Cedex  
Tél : 36 46  
www.ameli.fr

**CAF**

Caf de l'Essonne TSA 21 131  
91013 ÉVRY Cedex  
Tél : 0 810 25 91 10  
du lundi au vendredi de 9h00 à  
16h30  
www.caf.fr

**CANICULE INFO SERVICE**

Tél : 0 800 06 66 66

**CENTRE ANTI-POISON**

Tél : 01 40 05 48 48

**CENTRE DES IMPÔTS**

29 avenue Gal De Gaulle  
91295 ARPAJON Cedex  
Tél : 01 69 26 84 00  
www.impots.gouv.fr

**CENTRE HOSPITALIER SUD-ESSONNE**

2 rue Potelet  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 60 81 58 58 (Standard)  
Tél : 01 60 81 58 59 (Urgences)

**CENTRE HOSPITALIER SUD-ESSONNE**

2 rue Potelet  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 60 81 58 58 (Standard)  
Tél : 01 60 81 58 59 (Urgences)

**CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY**

4 place du Général Leclerc  
91400 ORSAY  
Tél : 01 69 29 75 75

**CENTRE MÉDICAL DE BLIGNY**

Route de Bligny  
91640 BRIIS-SOUS-FORGES  
Tél : 01 69 26 30 00  
Consultations externes :  
Tél : 01 69 26 31 31

**CLIC DU HUREPOIX**

2 rue de Marcoussis  
Cour de La Grange B.P. 40 001  
91470 LIMOURS  
Tél : 01 64 91 71 48  
cgh.limours91@orange.fr

**CIDFF**

Médiation, droit des femmes et  
des familles, aide juridique  
Sur rendez-vous.  
Mairie de Dourdan  
Esplanade Jean Moulin  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 60 81 14 14

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CCPL**

615 rue Fontaine de Ville  
91640 BRIIS-SOUS-FORGES  
Tél : 01 64 90 79 00  
www.cc-paysdelimours.fr

**EAU OUEST ESSONNE**

24 rue du Général Leclerc  
91470 FORGES-LES-BAINS  
Tél : 01 64 59 05 59  
astreinte : 01 85 46 17 99  
abonne@eauouestessonne.fr  
www.eauouestessonne.fr

**LA POSTE**

3 avenue Chambord  
91470 LIMOURS

**MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS**

128 av. des Champs Laniers  
91940 LES ULIS  
Tél : 01 64 86 11 10

**MAISON MÉDICALE DE GARDE**

Composer le 15 pour obtenir  
un rendez-vous.  
35 boulevard Debreuil  
91400 ORSAY  
Tél : 01 69 13 91 91  
Samedi de 14h à 20h dimanche  
et jours fériés de 8h à 20h.

**MISSION LOCALE DES 3 VALLÉES**

615 rue Fontaine de Ville  
91640 BRIIS-SOUS-FORGES  
Tél : 01 69 26 09 30

**NOTAIRES**

Chambres des Notaires de  
l'Essonne  
(Permanence gratuite)  
Tél : 01 60 78 01 27  
www.chambre-essonne.notaires.fr

**PERCEPTION**

22 rue Debertrand  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 64 59 70 63  
www.impots.gouv.fr

**PÔLE EMPLOI**

3 Avenue Eugène Vernholes  
91410 DOURDAN  
Tél : 39 49  
www.pole-emploi.fr

**GENDARMERIE DE ST-CHÉRON**

16 impasse Vauvilliers  
91530 ST-CHÉRON  
Tél : 01 64 56 60 34

**POMPES FUNÈBRES FUNÉRIUM**

6 rue des Jalots  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 64 59 71 07

**POMPES FUNÈBRES CANO**

41 rue de Chartres  
91470 LIMOURS  
Tél : 01 64 91 24 83

**POMPES FUNÈBRES DOURDANNAISES**

39 rue Fortin  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 64 56 03 38  
contact@pf-dourdan.fr  
pompefunebresdourdanaises.fr

**POMPIERS**

8 rue de la Brelandière  
91470 LIMOURS

**PRÉFECTURE DE L'ESSONNE**

Boulevard de France  
91000 EVRY  
Tél : 01 69 91 91 91

**TAXI DANIEL FELIX**

5 impasse de la Glacière  
91470 ANGERVILLIERS  
Tél : 01 64 59 18 12  
Tél : 06 13 74 46 09  
daniel.felix@aliceadsl.fr

**SIREDOM**

6 rue du Buisson Rondeau  
91650 BREUILLET  
Tél : 01 69 74 23 50  
www.siredom.com  
collecte@siredom.com  
contact@siredom.com

**SOUS-PRÉFECTURE**

Avenue du Général De Gaulle  
91125 PALAISEAU  
Tél : 01 69 91 91 91  
www.essonne.pref.gouv.fr

**URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ**

Tél : 09 72 67 50 91



Mairies pouvant délivrer  
les cartes d'identité et les  
passeports

**Mairie de Dourdan**

Esplanade Jean Moulin  
91410 DOURDAN  
Tél : 01 60 81 14 14

**Mairie d'Etréchy**

Place Charles de Gaulle  
91580 ETRÉCHY  
Tél : 01 60 80 33 77

**Mairie d'Arpajon**

70 Grande Rue  
91290 ARPAJON  
Tél : 01 69 26 15 05

**Mairie des Ulis**

Rue du Morvan  
91940 LES ULIS  
Tél : 01 69 29 34 00

**Mairie de Gif sur Yvette**

9 square de la Mairie  
91190 GIF-SUR-YVETTE  
Tél : 01 69 18 69 18

**NOS COMMERCES**



**Aux Tentations Gourmandes**

Boulangerie-Pâtisserie

11 rue de l'Église  
01 64 56 54 32

Du lundi au samedi :  
7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Dimanche :  
7h30 - 13h00 - fermée l'après-midi

Fermeture le jeudi



**Rapid Market**

Alimentation générale,  
relais colis, dépôt pressing,  
pizza, sandwicherie  
(sur place ou en livraison)

Place des Copains d'Abord  
01 64 56 15 49

Du lundi au dimanche :  
de 9h00 à 22h00  
sans interruption



**Caroline coiffure**

Coiffeur

31 Grande Rue  
01 64 59 11 78

Mardi :

9h15 - 12h00

Du mercredi au samedi :  
9h15 - 12h30 / 14h00 - 18h30

Fermeture  
le dimanche et le lundi

**LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

|                    |                  |                      |                |
|--------------------|------------------|----------------------|----------------|
| Pharmacie CLAUSIER | Pharmacie        | 5 bis rue de Limours | 01 64 59 18 38 |
| Dr NGUYEN          | Dentiste         | 5 bis rue de Limours | 01 64 59 00 48 |
| Julie FIDALGO      | Infirmière       | 5 rue de Limours     | 06 30 59 47 91 |
| Bérangère HALLEY   | Infirmière       | 5 rue de Limours     | 01 64 90 82 73 |
| Nadine CHALIGNÉ    | Psychologue      | 5 rue de Limours     | 07 85 97 14 84 |
| Sonia LEBREUILLY   | Sexologue        | 5 rue de Limours     | 06 68 80 29 95 |
| Cécile HERTAULT    | Psychologue      | 5 rue de Limours     | 06 75 33 40 31 |
| Christophe VILAIN  | Psychopraticien  | 5 rue de Limours     | 07 88 23 95 64 |
| Didier FLORENT     | Kinésithérapeute | 15 rue de Machery    | 01 60 81 25 48 |



# Tony BISCHOFF

SIRET 492 102 686 00010



**COUVERTURE  
RAVALEMENT  
PEINTURE**

Devis &  
Déplacement  
Gratuits

**NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE TOITURE  
PETITE MAÇONNERIE**

bischoffrenovation91@hotmail.com

01 64 59 53 12

06 09 48 89 93

17 rue de la Fosse aux Mariniers  
91470 ANGERVILLIERS



Sarl **ZYMOVERT**  
COMPOSTIERE

Ferme du Jardin - 91470 Limours  
Tél. 01 64 91 46 26  
www.zymovert.com

Ventes de fournitures en vrac, direct producteur :

- Terreau agréé agriculture bio
- Terre végétale amendée tamisée
- Vraie terre de bruyère
- Ecorces de pins 25/40
- Plaquettes bocagères

Sur place, ou livré à partir de 1 m<sup>3</sup>

**SAVAC**  
VOYAGES

"Voyagez avec le sourire"

Et si on  
*s'évadait*  
en 2022 ?

NOTRE ÉQUIPE EST À VOTRE ÉCOUTE  
POUR VOUS CONSEILLER  
DANS VOS ENVIES D'ÉVASION



SAVAC VOYAGES • 2 ROUTE DE CHOISEL 78460 CHEVREUSE • 01 30 52 88 22 • 01 30 52 88 24

WWW.SAVAC-VOYAGES.COM